

## **COMMUNIQUÉ DE LA NEUVIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

Alofi, Niue, 3-5 novembre 2015

1. La Conférence de la Communauté du Pacifique (CPS) se réunit à Niue afin de préciser l'orientation stratégique et les priorités de l'Organisation pour les cinq prochaines années. Cette neuvième session biennale est officiellement ouverte par le Premier ministre de Niue, M. Toke Talagi. Les travaux sont présidés par Niue, assisté à la vice-présidence par Kiribati. Y assistent le Vice-Premier ministre des Tonga, les ministres de l'Australie, des Îles Cook, des Fidji, de Niue et du Samoa, ainsi que des représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, de Guam, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Polynésie française, des Îles Salomon, des Samoa américaines, de Tokelau, de Tuvalu et de Vanuatu. Sont également présents les observateurs et partenaires suivants : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Organisation des Nations Unies (ONU), Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, (PROE), et Union européenne (UE).

2. Le Gouvernement de Niue est l'hôte de cette neuvième Conférence, tenue au Millennium Hall d'Alofi. Les membres de la CPS expriment leur profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de Niue pour l'excellente organisation de cette session de la Conférence et l'accueil très chaleureux qui leur a été réservé durant leur séjour sur le « Rocher » de la Polynésie.

### **Adoption des décisions issues de la quarante-cinquième session du CRGA**

3. La Conférence salue le travail accompli au cours de la quarante-cinquième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), qui s'est tenue au Millennium, du 31 octobre au 2 novembre 2015, sous la présidence avisée de Nauru, et adopte les recommandations issues de cette session (voir annexe 1 du présent communiqué).

### **Rapport de synthèse du Directeur général**

4. La Conférence félicite le Directeur général des grandes activités entreprises en 2014 et 2015 afin de conforter la place qu'occupe la CPS en tant que principale organisation scientifique et technique de la région Pacifique, œuvrant au service du développement durable de ses États et Territoires membres, et prend note en particulier du programme de réformes amorcé en 2014 pour donner à la CPS les moyens de remplir sa mission future, notamment en procédant à une analyse des priorités guidée par un engagement plus fort auprès des membres, des approches programme intégrées répondant aux enjeux transversaux de la région, des processus renforcés de suivi-évaluation et d'amélioration continue soutenant la quête d'efficacité de l'Organisation, et la fidélisation et le développement des compétences scientifiques et techniques qui sont au cœur de l'action concrète de la CPS.

5. La Conférence reconnaît qu'un mécanisme de financement pérenne et prévisible doit impérativement être mis en place si l'on veut relever les grands défis qui se posent dans la région, d'autant que la dépendance actuelle de la CPS à l'égard des fonds projet et le déséquilibre entre la composante projet et la composante ordinaire de son budget l'exposent à des risques et font obstacle à la répartition stratégique de ses ressources. À cet égard, la Conférence se félicite des conventions de partenariat conclues par la CPS avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Commission européenne, qui offrent davantage de souplesse dans l'utilisation des ressources disponibles, et des contributions importantes de la France et des États-Unis d'Amérique en soutien à la Communauté du Pacifique.

6. La Conférence se félicite du Dialogue de haut niveau sur le changement climatique qui s'est ouvert entre le Président de la République française et les chefs d'État et de gouvernement du Pacifique, au siège de la CPS, à Nouméa, en novembre 2014, en saluant tout particulièrement la décision du Président français de mettre à la disposition de la CPS un expert technique international de haut niveau chargé de diriger le Programme durabilité environnementale et changement climatique de la CPS dès 2015. Ils saluent par ailleurs le fait que la France se soit engagée à faire de la COP21 un succès et qu'elle reconnaisse la menace particulière que représente le changement climatique pour l'Océanie.

7. La Conférence exprime sa grande satisfaction devant le fait que la Communauté du Pacifique CPS se soit vu accorder le statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies, par la voie d'une résolution

adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2014, soulignant que la délégation fidjienne est à l'origine de cette résolution qui permet désormais à la CPS de participer en qualité d'observateur aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale. La Conférence prend également acte du premier discours prononcé par le Directeur général devant l'Assemblée générale des Nations Unies, dans lequel il a exposé la manière dont la CPS accompagnerait les efforts déployés par les pays membres en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable.

8. La Conférence dit sa gratitude au président sortant de la Conférence de la Communauté du Pacifique, Ratu Inoke Kubuabola, ministre des Affaires étrangères des Fidji, pour son travail remarquable et souhaite la bienvenue au nouveau président de la Conférence, le Premier ministre de Niue, M. Toke Talagi.

### **Adoption du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020**

9. La Conférence adopte le Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016-2020, lequel énonce l'orientation et les priorités stratégiques de la Communauté du Pacifique pour les cinq années à venir. Consciente que le Plan stratégique est le fruit de vastes consultations menées auprès des États et Territoires membres, des partenaires du développement et du personnel de l'Organisation, la Conférence confirme les cinq objectifs du Plan stratégique, notamment l'engagement pris en faveur du renforcement de l'engagement et de la collaboration avec les membres et les partenaires, de la hiérarchisation des prestations et du renforcement des savoirs et des connaissances techniques et scientifiques.

10. La Conférence note que le Plan stratégique consacre la vision dessinée pour la région par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, vision qui illustre toute l'utilité d'une approche régionale concertée, et que la mission qu'il énonce précise comment la Communauté du Pacifique entend contribuer à la concrétisation de cette vision commune.

11. La Conférence salue avec gratitude l'excellent travail mené en 2015 par le sous-comité du CRGA sur le Plan stratégique, en soulignant en particulier le caractère inclusif des consultations menées auprès des membres afin de tracer la feuille de route de la CPS, ainsi que le rôle moteur joué par le président du sous-comité, M. Tregar Albons Ishoda, représentant des Îles Marshall.

12. La Conférence note avec approbation qu'un sous-comité du CRGA sera constitué afin d'assurer une mission de contrôle et de conseil auprès de la haute direction du Secrétariat concernant l'important travail de mise en œuvre du Plan stratégique, et que le sous-comité accueillera en son sein un groupe de membres représentatifs de l'Organisation, en particulier des groupes de pays suivants : Mélanésie, Micronésie, Polynésie, membres francophones et membres métropolitains.

### **Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique**

13. La Conférence soutient vigoureusement l'engagement pris par la CPS en faveur de la mise en œuvre du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique, dans les domaines relevant de son mandat, consciente d'une part qu'il s'inscrit dans un processus public de définition des priorités, mais d'autre part que les membres de la CPS ne sont pas tous associés au processus tracé par le cadre et qu'aucune ressource nouvelle n'est pour l'heure disponible pour agir sur les axes prioritaires retenus.

Le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) au service de la cohérence de l'action régionale

14. La Conférence prie instamment les organisations membres du CORP, y compris la CPS, de redoubler d'efforts pour renforcer leur cohésion dans le but d'améliorer leur action en faveur des États et Territoires membres.

### **Bâtir la résilience des peuples du Pacifique – Inversons la tendance**

15. La Conférence débat sur le thème « Bâtir la résilience des peuples du Pacifique – Inversons la tendance », choisi par le Gouvernement de Niue à l'issue d'un concours organisé à l'échelle nationale. Les riches discussions suscitées par ce thème permettent de mettre en avant les solutions stimulantes adoptées par les pays, les membres évoquant notamment les efforts entrepris pour réduire la dépendance à l'égard des

importations, accroître la pénétration des énergies renouvelables, renforcer les moyens technologiques, améliorer l'éducation et la formation, et protéger les ressources naturelles. Les membres sont également vivement encouragés à reconnaître le rôle que joue le secteur privé dans la croissance économique et l'intérêt qu'il y a à adopter certaines des approches pratiques portées par les entreprises privées pour bâtir la résilience. Le Directeur général précise que la plateforme virtuelle de connaissances en projet est destinée à favoriser le partage d'informations et l'établissement de réseaux entre les principales parties prenantes, et qu'aucune ressource supplémentaire ne devra être engagée à cette fin. La Conférence note par ailleurs l'importance du prochain Sommet France-Océanie, qui ouvrira un espace de dialogue et d'action sur le thème du changement climatique, de la résilience et d'autres enjeux de développement importants pour la région.

16. La Conférence convient :

- que l'accent doit être mis sur la recherche de solutions pratiques aux défis et vulnérabilités auxquels est confronté le Pacifique, des solutions qui s'inscriront dans le prolongement des accords politiques signés et des meilleures pratiques, et qui s'appuieront sur des partenariats efficaces ;
- de valider l'approche qui consiste à répertorier les expériences menées et les projets réussis dans l'ensemble des domaines essentiels du développement durable, en vue de les intensifier et de les transposer à travers la région ;
- de promouvoir des partenariats productifs axés sur les résultats et fondés sur le respect mutuel et la responsabilité ;
- d'appuyer l'implication de l'ensemble des parties prenantes, notamment les groupes vulnérables et marginalisés, dans la définition des problématiques de développement et dans la formulation de solutions durables ;
- d'affirmer le rôle que joue la CPS, en coopération avec les autres organisations du CORP, dans la mise en place d'une plateforme virtuelle de connaissances, destinée à promouvoir l'élaboration et le partage de solutions pour le développement durable, fondées sur les meilleures pratiques.

17. La Conférence se félicite de l'annonce faite par les États-Unis d'Amérique concernant l'octroi d'une nouvelle subvention de l'Agence des États-Unis pour le développement international, à l'appui du projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique, mené en partenariat avec la CPS, le FIP et le PROE.

### **Déclarations des observateurs**

18. La Conférence prend note avec intérêt et gratitude des déclarations prononcées par la GIZ, le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique et le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement et l'Union européenne.

### **Dixième Conférence de la Communauté du Pacifique**

19. La Conférence note avec gratitude l'offre faite par la Nouvelle-Calédonie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée d'accueillir la dixième Conférence de la Communauté du Pacifique en 2017. Suite aux échanges plus approfondis que tiendront la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Calédonie à cet égard, le Secrétariat informera les membres de la décision qui a été prise. Le pays hôte présidera la dixième Conférence de la Communauté du Pacifique, tandis que la vice-présidence sera annoncée à la quarante-sixième session du CRGA.